



Saisie sur salaire en belgique

Par **koma**, le **02/03/2011** à **15:08**

Bonjour à tous,

Je réside en Belgique, un huissier a contacté mon employeur pour exercer une saisie sur salaire. Saisie qui est en place depuis peu, l'intégralité de mon salaire étant versé sur un compte bloqué jusqu'à la date de la décision du tribunal. Une opposition via mon Avocate lui a été signifiée mais malgré cette opposition l'huissier continue de saisir. A noter que mon Avocate conteste l'acte judiciaire sur lequel l'huissier s'appuie, en effet il serait caduque.

Pensez vous que cet huissier soit dans son droit, étant donné qu'il existe une opposition pour caducité ainsi qu'une demande de levée de saisie de mon Avocate?

Je vous remercie d'avance pour vos réponse.